

S.E. Mme Françoise COLLET

**Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne  
en République du Cameroun**

**Discours d'ouverture du Forum sur la Gouvernance Forestière  
dans le cadre du projet EU "*Mise en œuvre de l'APV dans le Bassin du  
Congo - promouvoir les droits et la participation des peuples des forêts*"**

*(Congo Basin VPA Implementation – championing forest peoples' rights and participation)*

Check Against Delivery  
Seul le texte prononcé fait foi  
Es gilt das gesprochene Wort

Projet cofinancé par l'UE et mis en œuvre par le Centre for International Development and Training  
(CIDT) de l'Université de Wolverhampton en Angleterre  
**(DCI-ENV/2013/323-906)**

Yaoundé, le mercredi 16 Mars 2016

- Madame le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Forêts et de la Faune ,
- S.E. Monsieur le Haut-Commissaire du Royaume Uni au Cameroun,
- Monsieur le Représentant de la COMIFAC,
- Monsieur le représentant de l'Université de Wolverhampton,
- Mesdames et messieurs les représentants des organisations régionales, de la société civile, du secteur privé, des organisations de recherche ainsi que les autres partenaires au développement,
- Distingués invités, chers collègues,

Une fois n'est pas coutume, nous aurions pu ouvrir ce Forum en soufflant les bougies d'un gâteau d'anniversaire. En effet, nous fêtons aujourd'hui le 10<sup>ème</sup> anniversaire de ce Forum de la Gouvernance Forestière, événement régional que l'Union européenne soutient depuis sa création.

En tant que Chef de Délégation de l'Union européenne au Cameroun, permettez-moi donc d'exprimer ma satisfaction de nous voir à nouveau réunis aujourd'hui pour ce 10<sup>ème</sup> Forum régional de la Gouvernance Forestière. Il est organisé dans le cadre du projet "Mise en œuvre de l'APV dans le Bassin du Congo", financé à hauteur d' 1 Milliard de FCFA<sup>1</sup> par l'UE et visant à promouvoir, vous l'avez compris, les droits et la participation des peuples des forêts.

Je souhaiterais tout d'abord exprimer ma reconnaissance au "Centre pour le Développement International et la Formation" (CIDT) de l'Université de Wolverhampton, ainsi qu'à tous ses partenaires au Cameroun, en Afrique Centrale et en Europe. Je les félicite pour l'organisation pérenne de cet événement régional, qui rassemble les différents acteurs du secteur des forêts dans le Bassin du Congo.

Permettez-moi de remercier, le Ministre des Forêts et de la Faune, L'Union européenne et ses Etats membres, la Comifac et l'Université Wolverhampton, et le Haut-Commissaire du Royaume Uni au Cameroun pour son soutien financier à travers le programme «*Forest Governance, Markets and Climate*».

---

<sup>1</sup> 1.571.266,31 €

Enfin, ma reconnaissance va aussi à tous les autres partenaires ici présents qui vont contribuer à la qualité de ce forum par leur participation active. Je pense au secteur privé, aux organisations internationales et régionales - et notamment la COMIFAC -, les instituts de recherche, ainsi que les acteurs de la société civile.

## I. Les grands axes de la politique européenne en soutien à la gouvernance forestière

La bonne gouvernance des ressources naturelles, et notamment dans le secteur des forêts, revêt une importance particulière dans le partenariat de l'Union européenne à travers le monde. En pratique, notre politique de promotion de la bonne gouvernance forestière intervient sur deux axes : i) les activités de mitigation et d'adaptation au réchauffement climatique, ii) et la création d'opportunités de croissance économique et d'échanges commerciaux dans le domaine de l'exploitation des ressources forestières. Nous sommes parties prenantes.

L'UE a contribué à financer le processus REDD+<sup>2</sup>, dans le cadre des Nations Unies, et qui vise à combattre le réchauffement climatique. Ce combat inclut la lutte contre la déforestation et les efforts de préservation ou de restauration de la biodiversité.

Pour sa part, le Plan d'Action FLEGT<sup>3</sup>, initiative lancée en 2003 par l'Union européenne vise à combattre l'exploitation illégale des forêts et à promouvoir le commerce légal du bois.

## II. Les progrès effectués grâce au RBUE

C'est dans ce cadre que l'UE a adopté le « Règlement Bois », mieux connu sous son acronyme RBUE<sup>4</sup>, entré en vigueur en mars 2013. Ce règlement impose aux importateurs de bois européens de faire preuve de « diligence raisonnée », afin de garantir que le bois qu'ils mettent sur le marché européen soit de source légale.

---

<sup>2</sup> Reducing carbon Emissions from Deforestation and forest Degradation

<sup>3</sup> Plan d'Action sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux.

<sup>4</sup> Règlement pour la lutte contre l'exploitation illégale des forêts

L'évaluation récente des trois premières années de mise en œuvre du RBUE indique, d'une part que son application est encore inégale au sein de l'Union européenne, et d'autre part que les entreprises de petite et de moyenne taille ont également du mal à se conformer à ses exigences.

Il contribue dans les actions économiques à encourager le secteur privé à mettre en place des politiques d'approvisionnement plus responsables, et a permis de fortement sensibiliser les pays importateurs sur la question de l'exploitation forestière illégale. Ainsi, le RBUE a inspiré des législations similaires en Australie et en Suisse, et a aussi permis de lancer une réflexion de fond sur la «*diligence raisonnable*» en Chine, au Japon et en Corée.

Je mesure bien les difficultés de mise en œuvre des APV, aussi je souligne la nécessité impérieuse, et efficace de renforcer le RBUE, dont l'application stricte et efficace en Europe permettra de retrouver l'élan nécessaire pour émettre, dès que possible, les premières autorisations FLEGT.

### III. Les progrès effectués grâce aux APV FLEGT

Chers invités, Mesdames/Messieurs,

Permettez-moi d'évoquer le bilan de la mise en œuvre des Accords APV-FLEGT dont le processus, comme vous le savez, est à la fois long, complexe et exigeant.

D'abord, reconnaissons qu'ensemble nous avons fait des progrès remarquables.

Les APV ont permis de mettre la question de la légalité du bois au cœur des débats internationaux. Dans le cadre de la gestion durable des forêts, ils contribuent au 15<sup>ème</sup> objectif de développement durable (ODD), à savoir «*préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable*». Très concrètement, dans plusieurs pays de la région, la reconnaissance de l'importance de la légalité du bois est désormais systématiquement prise en compte dans l'élaboration des nouvelles lois forestières.

Les APV ont aussi permis de développer des compétences significatives permettant d'améliorer et de renforcer les systèmes de contrôle de la légalité et de la traçabilité du bois, ce qui contribue à davantage de transparence dans le secteur.

Ils ont stimulé « l'observation indépendante », qui s'est révélée être un outil fort et indispensable de vérification de la légalité et d'identification des irrégularités.

Enfin, les APV ont permis d'améliorer de manière significative la participation des organisations de la société civile dans la gouvernance forestière, ainsi que des communautés et des peuples autochtones. Force est de constater que ce dialogue inclusif et multi-acteurs sur la gouvernance forestière unique à cette région.

#### IV. Un Forum marqué par l'esprit de l'APV

Ce Forum s'inscrit donc en droite ligne de l'APV FLEGT.

To conclude, I wish that this important Forum will provide an opportunity to identify best practices, and to agree on concrete recommendations for each topic in order to facilitate and boost the implementation of VPA agreements, especially in the countries of the Congo Basin.

I also wish to assure this audience that the European Union will continue to strongly support initiatives to improve forest governance. This will be done both through financial support for the implementation of VPAs, notably in the frame of the 11<sup>th</sup> European Development Funds .Furthermore, I'd like to highlight our commitment in the ongoing policy dialogue on forest governance and conservation, particularly in the framework of the “Congo Basin Forest Partnership” for which the EU is taking over the facilitation.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Vive la coopération entre l'Europe et le Cameroun !

Vivent les forêts du Bassin du Congo !